



Partenariat OPH 65 & GRDF

Signature d'une convention

" S'impliquer en faveur de la transition énergétique "

Sommaire

LE LOGEMENT SOCIAL S'ASSOCIE A GRDF POUR ACCELERER LA TRANSITION ENERGETIQUE	2
UNE CONVENTION SIGNEE AVEC L'USH	3
POURQUOI CE PARTENARIAT ?	3
LE PROGRAMME "TRANSITION(S) – LE PACTE DE GRDF"	5
L'OPH 65 ACCOMPAGNE SES LOCATAIRES DANS LEURS DEPENSES ENERGETIQUES.....	6
OBJET DE LA CONVENTION	6
LES ACTIONS DEJA REALISEES PAR L'OPH 65 :	7
A PROPOS DE GRDF : LA SOCIETE QUI DISTRIBUE LE GAZ NATUREL	8
QUELLES SONT LES MISSIONS DE GRDF ?	8
QUELS SONT LES ENJEUX DE GRDF ?	8
A PROPOS DE L'OPH 65 : PREMIER BAILLEUR SOCIAL DES HAUTES-PYRENEES.....	9
CHIFFRES CLES AU 31 DECEMBRE 2021	9
POLES DE COMPETENCES	9
INTERLOCUTEURS ET PARTENAIRES PRINCIPAUX	9

Service communication – OPH 65

Sabrina PALIS
Chargée de Communication & Marketing
spalis@oph65.fr / 05.62.44.41.68

Le logement social s'associe à GRDF pour accélérer la transition énergétique

○ Une convention signée avec l'USH

A l'occasion du 81^e congrès HLM de Bordeaux, l'Union Sociale Pour l'Habitat¹ & GRDF ont renouvelé leur partenariat déjà initié depuis plus de 15 ans. Il a pour objectif d'améliorer la performance énergétique et environnemental des logements sociaux et vise aussi à accompagner les locataires en leur proposant des solutions leur permettant de mieux maîtriser et de mieux piloter leur consommation de gaz. Le secteur du logement social représente un patrimoine locatif de près de cinq millions de logements dont **environ trois millions chauffés au gaz**.

○ Pourquoi ce partenariat ?

Les récentes orientations prises par les Pouvoirs Publics à travers la Loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte (LTECV), la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) et la loi Énergie Climat, entérinent les objectifs énergétiques et climatiques de la France, et notamment :

- ➔ *une réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990 ;*
- ➔ *une réduction de 40% de la consommation d'énergies fossiles et de 20% de la consommation énergétique finale en 2030 par rapport à 2012 ;*
- ➔ *une part des énergies renouvelables correspondant à 32% de la consommation finale d'énergie en 2030 ;*
- ➔ *atteindre la neutralité carbone en 2050 ;*
- ➔ *une réduction de la consommation énergétique finale de 50% en 2050 par rapport à 2012.*

Dans le domaine de la construction, la RE 2020 qui s'inscrit dans ce cadre, va s'appliquer au 1er janvier 2022. **Dans les logements collectifs neufs, les solutions consommant exclusivement du gaz naturel devraient progressivement laisser la place à des solutions plus performantes encore, telles que les solutions hybrides gaz. De la même manière, le gaz vert va progressivement remplacer le gaz naturel et ainsi contribuer activement aux ambitions en matière de neutralité carbone.**

¹ L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 593 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat dont fait partie l'OPH 65), les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social).

De son côté, la rénovation énergétique des logements est un des enjeux majeurs de la transition énergétique. Elle représente également un des principaux leviers pour résorber la précarité énergétique. **GRDF considère que sur le parc de logements sociaux chauffés au gaz, soit près de 2 logements sur trois, l'atteinte de ces objectifs à l'horizon 2050 passera par l'innovation dans l'efficacité énergétique, et la substitution du gaz vert renouvelable au gaz importé.**

Le Bailleur est également engagé dans cette dynamique qui impacte ses actions de construction et de rénovation. L'atteinte des objectifs fixés par le pouvoirs publics (voir ci-dessus) passe par des actions concrètes d'information des locataires présents et à venir sur son patrimoine mais aussi par la recherche de nouveaux optimums pour ses opérations de construction.

Dans le même temps, son métier se complexifie :

- ✓ l'accès au foncier est de plus en plus difficile ;
- ✓ les coûts de construction connaissent une forte inflation ;
- ✓ les règles concernant l'acte de construire connaissent une rupture majeure avec la RE 2020 ;
- ✓ la nouvelle étiquette du DPE bouleverse les priorités en matière de rénovations ;
- ✓ les locataires sont pleinement touchés par la crise économique et peinent à payer charges et loyers ;
- ✓ la précarité énergétique progresse.

Constatant la convergence de leurs préoccupations, GRDF a décidé de mettre en place un programme intitulé « TRANSITION(S) - Le Pacte de GRDF (voir ci-après).

○ Le programme "Transition(s) – Le pacte de GRDF"

Ce programme est une nouvelle démarche qui accompagne les bailleurs sociaux dans leurs objectifs, de transition écologique, énergétique et solidaire.

➤ **La transition écologique**

" Grâce au gaz vert produit sur mon territoire, je m'engage dans la voie d'une rénovation écologique pour contribuer à la neutralité carbone sur mon patrimoine " : en intégrant une part croissante de gaz vert dans mes approvisionnements énergétiques; en informant et en encourageant mes locataires à souscrire une offre de gaz vert; en réduisant les émissions de polluants GES de ma flotte de véhicules grâce au GNV et au BioGNV.

➤ **La transition énergétique**

" Avec Transition(s), je réduis la consommation énergétique de mon parc : en m'appuyant sur l'expertise technique et réglementaire de GRDF pour mes projets de rénovation; en exploitant les données de consommation afin d'alimenter ma stratégie patrimoniale; en optimisant la sécurité de mon parc immobilier de manière coordonnée avec les services techniques de GRDF.

➤ **La transition solidaire**

"En adhérant à ce programme, je bénéficie du soutien de GRDF pour donner plus de résonance à mes projets et à mes initiatives économiques et solidaires" : en profitant des nouvelles fonctionnalités offertes par les compteurs communicants gaz pour mes actions MDE²; en proposant à mes locataires un service personnalisé en matière de sécurité gaz et d'éco-gestes; en renforçant le lien social dans les quartiers grâce aux dispositifs proposés par GRDF.

Un double avantage pour les locataires :

" Mieux vivre dans leur nouveau logement "

" Mieux vivre dans leur nouveau quartier "

² Maîtrise de la demande en énergie

L'OPH 65 accompagne ses locataires dans leurs dépenses énergétiques

70% des logements de l'OPH 65 sont équipés d'une chaudière à gaz !

Avec la hausse des factures d'énergie, de plus en plus de locataires se posent la question de leurs usages et de leur consommation d'énergie au quotidien. L'OPH 65 aux côtés de GRDF, s'est donc engagé dans le cadre du partenariat intitulé « **Transitions – Le pacte de GRDF** » pour apporter des solutions aux locataires dans leur maîtrise de l'énergie et ainsi lutter contre la précarité énergétique.

○ Objet de la convention

L'OPH 65 & GRDF s'engagent à coopérer pour mettre en place des actions d'information en faveur de la transition écologique, énergétique et solidaire au bénéfice de ses locataires et des outils pour l'aide à l'orientation de sa politique de construction et de rénovation :

✓ **Transition écologique :**

- en participant à la promotion du gaz vert auprès des locataires pour converger vers l'objectif de recours aux énergies renouvelables locales ;
- en accompagnant le Bailleur, s'il en formule la demande, sur la mobilité durable avec le bio GNV et le GNV pour sa flotte de véhicules.

✓ **Transition énergétique :**

- en étudiant les possibilités d'amélioration de la performance énergétique du patrimoine.
- en collaborant à la mise en œuvre de la RE 2020 ;
- en collaborant sur la mise à disposition des données de consommations des groupes d'immeuble, pour alimenter la stratégie patrimoniale du bailleur, dans le respect de la réglementation en vigueur, notamment le RGPD (Règlement général sur la protection des données).

✓ **Transition solidaire et citoyenne :**

- en accompagnant les locataires dans ces changements pour mieux maîtriser leurs consommations;
- en accompagnant les locataires vers un meilleur pilotage de leurs dépenses énergétiques grâce aux fonctionnalités des compteurs communicant gaz.

✓ **Sécurité des installations gaz :** concernant les CI/CM, l'évacuation des produits de combustion, ou ciblant les occupants.

Cette convention se veut évolutive dans le temps et pourra en fonction des besoins de l'OPH 65, élargir son périmètre aux différentes possibilités offertes par GRDF.

○ **Les actions déjà réalisées par l'OPH 65 :**

- La réalisation d'un courrier qui a été transmis, avant la fin de la période de chauffe, à **plus de 5000 locataires** ayant une chaudière au gaz. Une communication basée sur l'implication en faveur de la transition énergétique par la mise en avant des éco-gestes au quotidien, la maîtrise de la consommation de gaz grâce aux compteurs communicants et la souscription à une offre de "gaz vert".
- Des réunions de sensibilisation aux éco-gestes ont été organisées, par GRDF, pour les Gardiens d'immeuble et Responsables Techniques de secteur.
- Mise à disposition gratuite par GRDF de 3 plaquettes pour les locataires concernés aux thèmes suivant (*disponibilité également de ces plaquettes sous forme numérique via le site de l'OPH 65*) :
 - Le guide des bons réflexes « **réduisez le montant de vos factures sans diminuer le confort** »
 - Le guide le compteur communicant « **maîtrisez vos consommations de gaz en toute simplicité** »
 - Le guide « **passons au gaz vert** »

A propos de GRDF : la société qui distribue le gaz naturel



GRDF (*Gaz Réseau Distribution France*) est une société fondée en 2008 dont le rôle est d'assurer la bonne distribution d'énergie, exclusivement du gaz naturel en France et en Europe. Filiale détenue à 100% par Engie, GRDF a hérité des activités de distribution de gaz naturel de Gaz de France et est aujourd'hui une filiale neutre, impartiale et indépendante.

Quelles sont les missions de GRDF ?

GRDF n'est pas propriétaire du réseau de gaz, mais l'entretien et le développement de ce dernier font partie de ses responsabilités :

- Concevoir, bâtir, et entretenir le réseau de distribution de gaz dont il est en charge (*raccordement, pose de Gazpar, etc.*) ;
- Acheminer le gaz naturel pour le compte de tous les fournisseurs sans discrimination (*ouverture de compteur GRDF, fermeture, etc.*) ;
- Distribuer du gaz à 11 millions de foyers (*alimentation sans interruption, relevé des compteurs de gaz, etc.*) ;
- Raccorder au réseau les producteurs de biométhane (*gaz vert*) ;
- Promouvoir le gaz naturel et développer son réseau de distribution.

Quels sont les enjeux de GRDF ?

GRDF ne se contente pas de maintenir en bon état le réseau déjà existant, mais travaille quotidiennement à son amélioration et se prépare à faire face aux défis de demain. Ses principaux challenges actuels sont :

- La transformation du réseau en smart grid³ qui intègre les nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- Le déploiement du compteur communicant Gazpar, qui est une part fondamentale de l'implémentation d'un smart grid ;
- L'intégration au réseau des producteurs de biogaz ;
- Le développement de nouvelles technologies utilisant le gaz (*production de froid, solutions à condensation, couplage avec des énergies renouvelables, etc.*).

³ Il s'agit d'un réseau électrique qui intègre les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), comme par exemple les objets connectés. On parle de « réseau électrique intelligent ». Concrètement, un smart grid est capable de transmettre des informations en temps réel sur les usages et les consommations d'électricité à tous les opérateurs du réseau (producteurs, distributeurs, consommateurs). Son objectif est simple : utiliser ces informations pour ajuster les flux d'électricité et garantir une meilleure efficacité énergétique du réseau.

A propos de l'OPH 65 : premier bailleur social des Hautes-Pyrénées



Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial, bailleur social, l'Office Public de l'Habitat des Hautes-Pyrénées, OPH65, est administré par un Conseil d'Administration composé de 23 membres, présidé par M. Yannick BOUBÉE, Maire d'Aureilhan et Conseiller Départemental. Le Directeur Général est M. Jean-Pierre LAFONT-CASSIAT. L'OPH 65 adhère à l'Union Sociale pour l'Habitat.

Chiffres clés au 31 décembre 2021

7845 logements familiaux gérés

Pôles de compétences

CONSTRUIRE

L'OPH, constructeur de logements sociaux, est un véritable bâtisseur qui utilise son savoir-faire et son expertise dans de nombreux domaines de l'habitat résidentiel mais aussi : foyers pour personnes âgées, foyer d'insertion, centres médicaux et paramédicaux...
L'OPH réalise aussi des missions d'audit immobilier.

GERER

L'OPH gère les dossiers de la Demande de Logement exprimée par le locataire potentiel jusqu'à l'attribution d'un logement. L'office intervient également dans l'état des lieux et le suivi résidentiel du locataire dans son logement. L'OPH permet aussi à des familles qui ne peuvent accéder à la propriété dans le parc privé, de devenir propriétaires du logement qu'elles occupent ou d'autres au sein de son patrimoine. L'OPH65 propose aussi des terrains à la vente. C'est ainsi que 9 nouveaux lotissements ont été commercialisés depuis 2010 (*Soues, Rabastens, Ibos, Azereix, Ger, Bordères sur l'Echez, deux à Aureilhan et Bours*).

AMENAGER

L'OPH met en œuvre des réhabilitations et des résidentialisations de logements pour le bien-être des locataires et intervient aux côtés des collectivités dans la restructuration des quartiers et l'aménagement des bourgs ruraux et de montagne. C'est un partenaire essentiel qui participe activement au dynamisme des « pays » tant en zone rurale qu'urbaine.

Interlocuteurs et partenaires principaux

Locataires, locataires potentiels, collectivités locales et territoriales, partenaires financiers, acteurs du domaine de la construction et de l'aménagement urbain (entreprises, artisans, architectes ...), acteurs de la vie économique et sociale des Hautes-Pyrénées.